

**TARIF DES RÉTRIBUTIONS OU ÉMOLUMENTS À PERCEVOIR POUR
LA VÉRIFICATION DES BALANCES-BASCULES, DES PONTS À BASCULE,
DES INSTRUMENTS DE PESAGE, DES BALANCES ET DES ROMAINES.**

BALANCES À BRAS ÉGAUX—que la charge soit portée au-dessus et au-dessous des points d'appui :—

Pouvant porter pas plus de 5 lbs. dans chaque bassin...	\$0 30
" 50 lbs. " " 	0 50
" 100 lbs. " " 	0 75
" plus de 100 lbs. " " ...	1 00

ROMAINES AVEC DIVISIONS AU FLÉAU—

Pouvant porter pas plus de 500 lbs.....	\$0 50	Ces balances devront être
" " 1,000 lbs.....	0 75	vérifiées au bureau du sous-
" " 2,000 lbs.....	1 00	inspecteur. Si elles sont véri-
" plus de 2,000 lbs.....	1 50	fiées ailleurs, le fonctionnaire
		exigera en sus le coût du
		charriage des poids em-
		ployés pour la vérification.

BALANCES À BRAS INÉGAUX, SANS DIVISIONS—

Pouvant porter pas plus de 1,000 lbs.....	\$0 75	De même que plus haut, le
" " 2,000 lbs....	1 00	coût du charriage des poids
" " 4,000 lbs.....	1 50	est exigible en sus.

PONTS À BASCULE OU BALANCES À PLATE-FORME :—

Pouvant porter pas plus de 2,000 lbs.....	\$1 00	Et en sus, le coût du char-
" " 4,000 lbs....	1 50	riage des poids employés
" " 6,000 lbs.....	2 00	pour la vérification.
Et pour chaque tonne additionnelle.....	0 50	